

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	11
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 01 février 2018 à 18 heures 00

Date de convocation :

25 janvier 2018

Date d'affichage :

25 janvier 2018

Objet

Repas des Aînés 2018

Mme STRADERE Michèle

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine

Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony

Procuration : Gérard SIBRA donne procuration à Bernard MAURETTE
Roger BRUNA donne procuration à Michèle STRADERE

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le repas des aînés aura lieu le Dimanche 18 Février 2018. Les conditions sont les suivantes :

- aux personnes du village de plus de 60 ans dans l'année, le repas sera gratuit.

- aux personnes plus jeunes ou extérieures au village souhaitant participer au repas, le montant sera de 23€, pour les enfants de 10 à 14 ans : 15€, gratuit pour les moins de 10 ans.

Le repas préparé par le traiteur "TOQUARD Roger" d'Arné, est pris en charge par la commune. L'apéritif et le vin mousseux ainsi que l'animation seront offerts par Idéal31.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les conditions ci-dessus.



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 02 février 2018

Le Maire

